

**Le Parisien, lundi 16 avril 2007 :**

## **Le déménagement de la Foire du Trône envisagé**

LE DRAME du 9 avril relance indirectement la polémique sur le déménagement de la Foire du Trône . Dès le lendemain de la mort du policier, les partisans de son départ du bois de Vincennes, où elle est installée depuis 1964, ont redonné de la voix sur le thème de l'insécurité récurrente. Le député-maire UMP de Saint-Mandé Patrick Beaudouin rappelle, dans un courrier au maire de Paris et au préfet de police, que dans la nuit du 10 au 11 avril (c'est-à-dire le lendemain des faits), 9 personnes ont été interpellées dans sa ville après une agression dans un bus et une course-poursuite dans le secteur nord.

Se faisant le « porte-parole » de ses collègues maire UMP de Charenton-le-Pont et sénateur-maire UMP de Saint-Maurice, Patrick Beaudouin demande l'organisation d'une réunion dans les plus brefs délais. « Il faut mettre tout le monde autour de la table, y compris les forains, et trouver un lieu plus adapté. » **L'Association de défense du rayonnement et de l'intégrité du bois de Vincennes, Adriv, demande, elle, sans détours, « la fermeture définitive de cette manifestation sur la pelouse de Reuilly. Ce n'est plus un lieu de loisirs et de détente pour tous, explique son président, Pierre-Yves Masson, et la Foire pose un tas de conflits entre promeneurs et visiteurs en voiture qui se garent n'importe comment. »** Les Verts parisiens ne sont pas en reste. « Le gigantisme de la Foire, qui accueille 3 à 5 millions de personnes en deux mois, génère des problèmes de sécurité, estime Christophe Najdovski, élu vert du XII e arrondissement. Une foire à taille humaine sur un site moins grand permettrait de canaliser plus facilement les mouvements de foule, et donc les éventuels débordements. »

**Etude sur un terrain porte de Bercy** Mais où trouver ce terrain idéal, capable d'accueillir quelque 50 000 personnes par jour ? Un site pourrait avoir les faveurs de la Ville de Paris : à 500 m du bois de Vincennes, il est situé entre la porte de Charenton et l'échangeur de Bercy, entre les maréchaux et le périphérique, sur une dalle qui recouvrirait les voies ferrées de la gare de Lyon. Une étude (confidentielle), que vient de boucler l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), confirme la faisabilité de cette délocalisation... si la Foire acceptait un régime minceur. Selon les urbanistes, le terrain pourrait accueillir 170 stands, au lieu des 260 que compte la Foire actuelle, sur un terrain de 6 ha au lieu de 9. S'il était validé par la mairie de Paris, ce projet ne verrait pas le jour avant dix ans. « On peut tout étudier, réplique Patrick Beaudouin, mais le lieu doit remplir des critères d'accès, de sécurité et de stationnement. » « La Foire du Trône n'est pas plus dangereuse que les Champs-Élysées, riposte Henri Vancaeynest, son président. La déménager ne réglerait pas le problème d'insécurité. Avec un site plus petit, on perdrait le côté liesse populaire. » La mairie du XII e tempère : « Pour l'instant, pas question de déplacer la Foire. Tout ce qu'on peut faire c'est continuer à améliorer le service de sécurité, maintenir la vidéosurveillance du site mise en place cette année et envisager un peu plus de filtrage à l'entrée. »

Géraldine Doutriaux et Hélène Bréault



PELOUSE DE REUILLY, LE 4 AVRIL. Elus et associations demandent à nouveau le déménagement de la Foire du Trône. Le nouveau terrain accueillerait moins de stands que la pelouse de Reuilly. (LP/M. DE MARTIGNAC.)